



Département de Maine-et-Loire
Arrondissement d'Angers
Canton de Beaufort en Vallée
COMMUNE DE LES BOIS D'ANJOU

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DES BOIS D'ANJOU**

11 rue de la Mairie
FONTAINE GUERIN
49250 LES BOIS D'ANJOU
Réunion du 21 mars 2022



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un du mois de mars, à 18h30, les membres du conseil d'administration de la Commission Communale d'Action Sociale de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle des Mariages, 11 rue de la mairie, Fontaine-Guérin, sur la convocation qui leur a légalement été adressée et sous la présidence de Madame LE BRUN Christelle, la Vice-Présidente,

Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Christelle LE BRUN, Brigitte BRARD, Isabelle BRETAUDEAU, Martine BRIOT, Claire HEULIN-RICHER, Sylvie ROUSSIASSE, Maryse TIERCELIN, Christelle BOUCHET, Christian BRETAUDEAU, Marie-Madeleine CHEVALIER, Vanessa COUVREUX-CHAPEAU, Marie Odile LEBOUCHER, Claudine LEROY, Ghislaine PAYNE,

Étaient absents :

Étaient absents excusés : M. Sandro GENDRON, Mme Sylvie ROUSSIASSE, Mme Ghislaine PAYNE pouvoir donné à Mme Vanessa COUVREUX-CHAPEAU, Mme Christelle BOUCHET pouvoir donné à Mme Brigitte BRARD, M. Christian BRETAUDEAU pouvoir donné à Mme Isabelle BRETAUDEAU, Marie Odile LEBOUCHER.

Secrétaire de séance : Martine BRIOT

**CCAS-DEL-22002 / COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE
DES BOIS D'ANJOU**

Le conseil d'administration,

Sous la Présidence de Mme Christelle LE BRUN délibérant **hors la présence du président** Sandro GENDRON ordonnateur, sur le compte administratif de l'exercice 2021,
Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses.....-1 672.84 €
Recettes.....+233.48 €
Report N-1.....+6 438.14 €

INVESTISSEMENT

Dépenses..... 0.00 €
Recettes..... 0.00 €
Report N-1.....+1 770.13 €

Soit un résultat de clôture de : + 6 768.91 €

Le compte administratif du CCAS des Bois d'Anjou 2021 est adopté à l'unanimité hors la présence du Président.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE :

EN EXERCICE : 15
VOTES POUR : 12
VOTE CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, et sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte administratif du CCAS de la commune des Bois d'Anjou dressé pour l'exercice 2021 par le receveur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Les Bois d'Anjou, le 21 mars 2022

La Vice-Présidente, Christelle LE-BRUN

